

#44

Septembre 2023

MACS

Communauté de communes Marene Adour Côte-Sud

Angresse • Azur • Bénesse-Maremne • Capbreton • Josse • Labenne
Magescq • Messanges • Moliets-et-Maâ • Orx • Sainte-Marie-de-Gosse
Saint-Geours-de-Maremne • Saint-Jean-de-Marsacq • Saint-Martin-
de-Hinx • Saint-Vincent-de-Tyrosse • Saubion • Saubrigues • Saubusse
Seignosse • Soorts-Hossegor • Soustons • Tosse • Vieux-Boucau

' infos

**YÉGO : LIBERTÉ,
MOBILITÉ,
GRATUITÉ...**

**L'AÉRIAL :
POUR CANDIDATER,
C'EST MAINTENANT !**

**SE LOGER DEMAIN
EN PRÉSERVANT
LES RESSOURCES
NATURELLES**





ÉDITO Pierre Froustey

Président de la Communauté
de communes
Marenne Adour Côte-Sud

Individuellement, collectivement, nous sommes toutes et tous mobilisés pour décarboner nos modes de vie. Cette prise de conscience et la volonté d'agir en ce sens se heurtent, encore, à des habitudes bien ancrées, mais aussi à la difficulté d'accès à des solutions alternatives. La confiance dans le progrès ne doit jamais être abandonnée. Si nous nous devons de changer, c'est avant tout pour une meilleure qualité de vie.

MACS doit être ce facilitateur, en accompagnant les communes dans cette dynamique et en permettant au plus grand nombre d'accéder à de nouveaux services.

La gratuité de Yégo, la prime vélo, Réno'MACS, la rénovation des bâtiments publics, le développement des énergies renouvelables, l'intégration de nouveaux matériaux dans nos aménagements, le développement des circuits courts et des produits labélisés au sein du pôle culinaire sont autant d'exemples de l'engagement de la collectivité avec les communes.

Adapter notre territoire, c'est également intégrer le changement climatique à nos politiques d'aménagement.

Nous allons devoir accentuer nos efforts pour produire du logement accessible au regard des revenus des habitants. Il s'agit aussi et surtout de mettre à disposition des biens de qualité qui répondent aux attentes des différents publics : jeunes, familles, seniors. En effet, l'habitat doit permettre à chacun de vivre sereinement mais l'offre doit également s'adapter aux différents moments de la vie.

Cet objectif, à la fois quantitatif et qualitatif, doit s'inscrire dans le cadre d'une gestion sobre du foncier, car l'espace, au même titre que l'eau, est un bien commun. Nous allons devoir penser la ville et le village différemment, en mettant l'accent sur la qualité de vie au quotidien, les liens sociaux et intergénérationnels, et l'accessibilité aux services.

Chacun pourra contribuer à cette démarche de réflexions et de propositions.

Les bonnes adresses de la rentrée

Rechercher un
mode de garde
pour son enfant

Parents, notre Relais
Petite Enfance (RPE) vous
accompagne dans votre
recherche d'un assistant
maternel agréé ou d'une
garde à domicile.

Pour en savoir +, appelez le
06 77 13 98 40, envoyez un
mail à rpe@cc-macs.org
ou consultez le site
familymacs.cc-macs.org
qui propose aussi des
contacts de baby-sitters.



Favoriser l'éveil
et la socialisation
de son enfant

Le Lieu d'Accueil Enfants-
Parents (LAEP) ouvre ses
portes aux tout-petits (âgés
de 0 à 6 ans) accompagnés
d'un parent ou d'un adulte
familier (grand-parent...).

Pour + d'infos : appelez le
07 86 72 52 74 ou envoyez
un mail à laep@cc-macs.org



Itinérant, le LAEP se déplace
à Magescq, Saubion et Saint-
Martin-de-Hinx.



EN BREF

AMÉLIORER SES CONNAISSANCES NUMÉRIQUES

Des initiations gratuites
sont proposées par les
Escales numériques
aux habitants de MACS,
sur inscription, et
portent sur différentes
thématiques : cyber-
sécurité, mails,
traitement de texte,
navigation sur internet,
sensibilisation aux
réseaux sociaux...

Pour en savoir +,
contactez :

- Escale numérique à
Capbreton, tél. :
05 58 41 09 51 ;
- Escale numérique à
Saint-Vincent-de-
Tyrosse, tél. :
05 58 77 22 39 ;
- Escale numérique à
Soustons, tél. :
05 58 41 37 18.



L'INFO EN PLUS

SE FAIRE ACCOMPAGNER DANS SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Forte de son succès à
Capbreton, l'Escale Info
a développé une formule
itinérante et vient à
vous avec de nouvelles
permanences depuis ce
mois de septembre. Pour
en savoir +, rapprochez-
vous de votre mairie ou
appelez l'Escale Info au
05 58 41 09 51



L'Aérial propose aux jeunes entrepreneurs un accompagnement complet et personnalisé...

L'AÉRIAL : POUR CANDIDATER, C'EST MAINTENANT !

La nouvelle pépinière de la communauté de communes, qui va ouvrir à Saint-Vincent-de-Tyrosse, reçoit actuellement les candidatures d'entrepreneurs.

Vous souhaitez installer votre projet d'entreprise sur MACS et bénéficier d'un accompagnement sur mesure, c'est le moment ! L'Aérial, nouvelle pépinière située à Saint-Vincent-de-Tyrosse, reçoit actuellement les candidatures pour la rejoindre. Des bureaux individuels et espaces partagés sont proposés avec salle de réunion à la demande. Cela peut se faire sous deux formes : en "booster de projet" pour créer et consolider des projets de moins de 12 mois, et en "pépinière" pour développer des activités de moins de 3 ans.



... avec des solutions d'hébergement en bureau individuel ou en espace de travail partagé.

Premières entreprises cet automne

Ce nouvel espace d'accompagnement permettra un suivi individuel, avec des points d'étapes réguliers, des ateliers et des collaborations avec les autres acteurs présents.

⊕ Pour toute information, contactez :

Marie Lefèvre, cheffe de projet des espaces aux entreprises
Tél. : 06 80 93 99 34 - aerial@cc-macs.org

Capbreton, port d'avenir

MACS a lancé depuis le printemps une étude pour définir ce qu'il conviendrait de faire pour améliorer et moderniser le fonctionnement de ce site remarquable. Les usagers et les différents acteurs économiques et associatifs qui participent à la vie du port ont été rencontrés afin d'évaluer les besoins. Les grandes orientations et les principes d'aménagement seront connus à l'automne. Par ailleurs, la phase 1 du dragage du bassin portuaire démarre fin septembre pour 7 mois.
(+ d'infos sur cc-macs.org).



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSERVER DES ESPACES POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS

Face à la rareté du foncier et pour limiter la spéculation, la communauté de communes démarre la constitution de réserves foncières agricoles. L'acquisition de ces terres a pour objectif de favoriser la production locale et l'installation d'agriculteurs, conformément aux ambitions du projet de territoire de MACS. À Magescq, l'Espace Test Agricole ETAL40 constitue un premier tremplin pour tester, en conditions réelles, des productions maraîchères pendant 3 ans. Deux couples de maraîchers vont s'installer dans les jours prochains pour exploiter 1,5 hectare chacun. En complément de cette couveuse, MACS souhaite pérenniser l'installation agricole sur son territoire. Les parcelles, issues des réserves foncières, seront proposées en location et pourraient contribuer à alimenter la future plateforme de légumerie solidaire à Saint-Geours-de-Maremne.



Les élus se sont réunis en avril dernier pour travailler collectivement sur la sobriété foncière.

SE LOGER DEMAIN

Face aux enjeux du logement et de la préservation des espaces naturels et du cadre de vie, les élus de MACS se projettent dans l'avenir.

MACS prépare son troisième Programme Local de l'Habitat (PLH), un document stratégique qui vise à définir, pour la période 2025-2030, les grandes lignes directrices de la politique de l'habitat. Avec un double enjeu, déjà au cœur des réflexions : réussir à construire de nouveaux logements, tout en préservant l'environnement, les richesses locales et les liens sociaux. Durant le printemps, un atelier a réuni les élus pour sensibiliser à la nécessité de repenser la manière d'aménager le territoire, en lien avec la loi Climat et résilience promulguée en 2021. D'autres réunions ont mobilisé les partenaires travaillant sur la question de l'habitat (bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers...) afin de mesurer et qualifier les attentes des acteurs de terrain. La situation particulièrement tendue en

matière de logement et les impératifs climatiques nécessitent de réduire et d'optimiser la consommation des espaces : des sujets majeurs au cœur des préoccupations de MACS et des communes.

Préserver les ressources naturelles

Le territoire est hétérogène avec des zones plus denses, comme sur la côte, et des communes plus rurales. Les nouveaux modèles d'aménagement ne seront ni uniformes ni simplistes. L'enjeu sera d'assurer l'équilibre entre la préservation indispensable des espaces naturels et agricoles et la densification des zones déjà urbanisées, tout en encourageant à la renaturation lorsque cela est possible. La question des sols naturels est au cœur de cette recherche d'équilibre. La démarche visant la sobriété foncière est initiée sur deux ans, jusqu'en 2025. À cette date, le troisième Programme Local de l'Habitat entrera en vigueur. Avec toujours une attention particulière pour permettre aux habitants de MACS de trouver des solutions afin de continuer à bien vivre sur leur territoire.



L'INFO EN PLUS

900 PARTICIPATIONS EN LIGNE
42 % DES RÉPONDANTS SONT
DES COUPLES AVEC ENFANTS

Vous avez été invités à répondre en ligne à l'enquête "Se loger demain". Vous avez été 900 à y répondre et nous vous en remercions. Ces données seront prises en compte dans l'élaboration du troisième PLH. Les conclusions sont accessibles sur cc-macs.org.



Retrouvez les résultats de l'enquête sur cc-macs.org

LES AVANÇÉES DU DEUXIÈME PLH

En application depuis 2016, le deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH) de MACS, qui s'achève, s'est concentré sur trois priorités : proposer des logements abordables, en faveur notamment des jeunes ménages et des personnes seules ; accompagner la dynamique économique du territoire par une offre de logements adaptés aux besoins des actifs ; améliorer la performance énergétique et la durabilité du parc de logements grâce notamment au dispositif Réno'MACS (cf. article ci-après). Les efforts en faveur du logement locatif social ont été répartis sur l'ensemble du territoire communautaire. Et afin d'encourager la production de logements locatifs sociaux, MACS a participé au financement de plus de 1 000 logements entre 2016 et 2021.

Avec Réno'MACS, retrouvez l'efficacité énergétique

Depuis 2016, les habitants peuvent profiter d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour la rénovation de leur habitation.

Prendre les bonnes décisions et s'y retrouver dans la multiplicité des aides, tel est l'objectif de Réno'MACS, un dispositif gratuit, ouvert à tous les habitants du territoire pour la rénovation énergétique de leur habitation. Le principe est simple : après vous être inscrit sur le site, vous recevez la visite d'un thermicien qui effectue un diagnostic gratuit et vous permet d'analyser quel type de rénovation sera le plus efficace. Un outil d'aide à la décision capital, mais pas seulement ! L'expert missionné par le dispositif Réno'MACS vous aiguille sur toutes les aides et subventions auxquelles vous avez droit. Un appui essentiel pour faciliter vos démarches. Et une fois les devis arrivés, l'expert les examine avec vous. Si vous avez des projets de travaux de rénovation énergétique, c'est donc un passage conseillé pour faire les meilleurs choix et bénéficier de toutes les aides disponibles.

➕ Plus d'informations dans la plaquette Réno'MACS ou sur <https://reno.cc-macs.org>

Bonamour à Capbreton : une réalisation vertueuse de 92 logements en accession libre et sociale ou en location sociale.



892

C'est le nombre de logements créés, en moyenne, par an, entre 2016 et 2021, dont 21,5 % de logements locatifs sociaux. Les objectifs fixés par MACS, dans le cadre de son deuxième PLH, ont été atteints.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**ENSEMBLE,
MOBILISÉS POUR
LE CLIMAT !**

MACS vous donne la parole autour des enjeux climatiques. Nous proposons jusqu'au 8 novembre un questionnaire en ligne, afin que chacun puisse contribuer aux orientations du territoire pour faire face au dérèglement climatique.



Merci de prendre quelques minutes pour répondre à l'enquête accessible sur cc-macs.org

AYGUEBLUE : TOUJOURS PLUS ATTRACTIF !

D'importants travaux sont entrepris au centre aquatique à compter de septembre pour que l'équipement reste au top !



Le centre aquatique Aigueblue va bénéficier d'un grand rafraîchissement qui permettra de moderniser ce seul équipement public du territoire pour la pratique de la nage et l'apprentissage des scolaires. Des financements conséquents ont été obtenus, permettant d'envisager l'amélioration des performances énergétiques de l'ensemble du bâtiment. L'agence nationale du sport subventionne un tiers des 3,7 millions d'euros de travaux, dans la continuité du plan France Relance. Le centre aquatique sera fermé pour 9 mois, à compter du 19 septembre 2023. Il rouvrira en juin 2024.

Les travaux prévus

Un revêtement en Inox va être installé pour le bassin sportif/apprentissage de 25 mètres et le carrelage renouvelé dans les autres bassins. Le carrelage des plages sera remplacé pour assurer une sécurité maximale aux usagers. Les peintures des façades extérieures vont être rafraîchies ; un système de récupération des calories de l'eau pour préchauffer l'eau neuve des bassins va être mis en place ; le traitement de l'air va être optimisé et l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking couvrira une partie des besoins énergétiques du centre aquatique.

Quelles solutions de repli pour les usagers ?

MACS avait proposé des solutions pour les scolaires qui n'ont pas été retenues par l'Éducation nationale. Pour les clubs, des solutions transitoires ont été étudiées pour les 9 mois de travaux. Pour le grand public, les piscines de l'Aïrial à Soustons et de la Civelle à Capbreton seront accessibles sur leurs horaires et périodes d'ouverture habituels.



Paule Lago a testé le dispositif Air Sport Santé

« J'adore
leur manière
d'accompagner
les gens »

Paule Lago a été accueillie, évaluée et orientée vers le dispositif Air Sport Santé. Elle raconte sa première expérience.

Comment avez-vous rejoint le dispositif Air Sport Santé ?

J'ai commencé mon parcours à l'UTAPS de Bayonne (l'Unité Transversale d'Activité Physique pour la Santé), et puis j'ai déménagé. On m'a parlé de cette association que je suis allée rencontrer le 2 mai à Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Comment s'est passée cette première rencontre ?

C'était au CERS de Capbreton, nous avons fait de l'activité physique avec plusieurs exercices ludiques. C'était très agréable. Ce qui m'a particulièrement plu, c'est qu'il y avait un objectif fixé.

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

J'ai 69 ans, je suis malade depuis plus de cinq ans et je ne veux pas laisser tomber le sport. J'ai adoré leur manière d'accompagner les gens, et je veux vraiment y retourner !

✚ Pour en savoir plus sur Air Sport Santé :

www.airsportsante.fr

Tél. : 06 40 46 45 81

Permanences sur rendez-vous à Labenne et Saint-Vincent-de-Tyrosse

LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE, UN ENJEU MAJEUR

En charge de la mobilité depuis 2014, MACS déploie des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle sur un territoire qui a la particularité d'être composé de communes rurales et d'autres plus urbaines et d'être très impacté par la fréquentation en saison estivale. Depuis près de 10 ans, le réseau se développe. En cette rentrée, Yégo devient la marque de mobilité de MACS et le bus devient entièrement gratuit pour tous à compter de ce mois de septembre. Les travaux d'aménagement de la communauté de communes se poursuivent aussi pour apaiser la circulation et favoriser la marche à pied ou l'usage du vélo. Des modes de déplacement dits « actifs » bons pour la santé et la planète.



LA YÉGOLUTION EST ENCLENCHÉE

La nouvelle appli Yégo réunit toutes les solutions de mobilité.

Le mois de septembre est celui des nouveautés côté mobilité. La simplicité pour vos déplacements est à l'ordre du jour !

Les élus de MACS ont fait le choix de rendre le réseau de bus Yégo totalement gratuit pour l'ensemble de ses utilisateurs, à partir de septembre. Plus aucun titre de transport n'est nécessaire sur l'ensemble du réseau, fort de 4 lignes à l'année et 12 en été. Ce n'est pas la seule nouveauté de cette rentrée. Pour les scolaires, des retours ont été ajoutés à 16 h depuis le lycée Sud des Landes vers l'ensemble des communes et la desserte du lycée Darmanté a été revue pour diminuer les temps de trajets. « C'est vertueux à tous les niveaux », précise Frédérique Charpenel, la vice-présidente de MACS en charge de la mobilité. « L'évolution du réseau répond aux besoins des jeunes et évite aux parents de multiplier les déplacements pour aller les chercher en voiture ».

Nouveau site et nouvelle appli

L'intermodalité se développe également, avec la mise en place de stationnements pour vélos aux arrêts Yégo. Trois arrêts sont déjà équipés à Angresse, Seignosse bourg et Soustons Isle Verte, et d'autres suivront. Des abris voyageurs vont être déployés pour accueillir au mieux les usagers. Ces derniers disposent par ailleurs d'un nouveau site yego.fr et d'une nouvelle appli Yégo, qui proposent un calcul d'itinéraire et les horaires par arrêt. Et la Yégolution n'est pas finie. « MACS anime des ateliers pour recueillir les demandes et voir comment faire évoluer l'offre dans les communes rurales », rappelle Frédérique Charpenel.

« Yégo 100 % GRATUIT. Liberté, mobilité, gratuité : montez dans le bus... tout simplement ! »

➕ Infos sur yego.fr et téléchargez l'appli Yégo sur Android et iPhone



« La gratuité est le fruit d'une volonté politique »

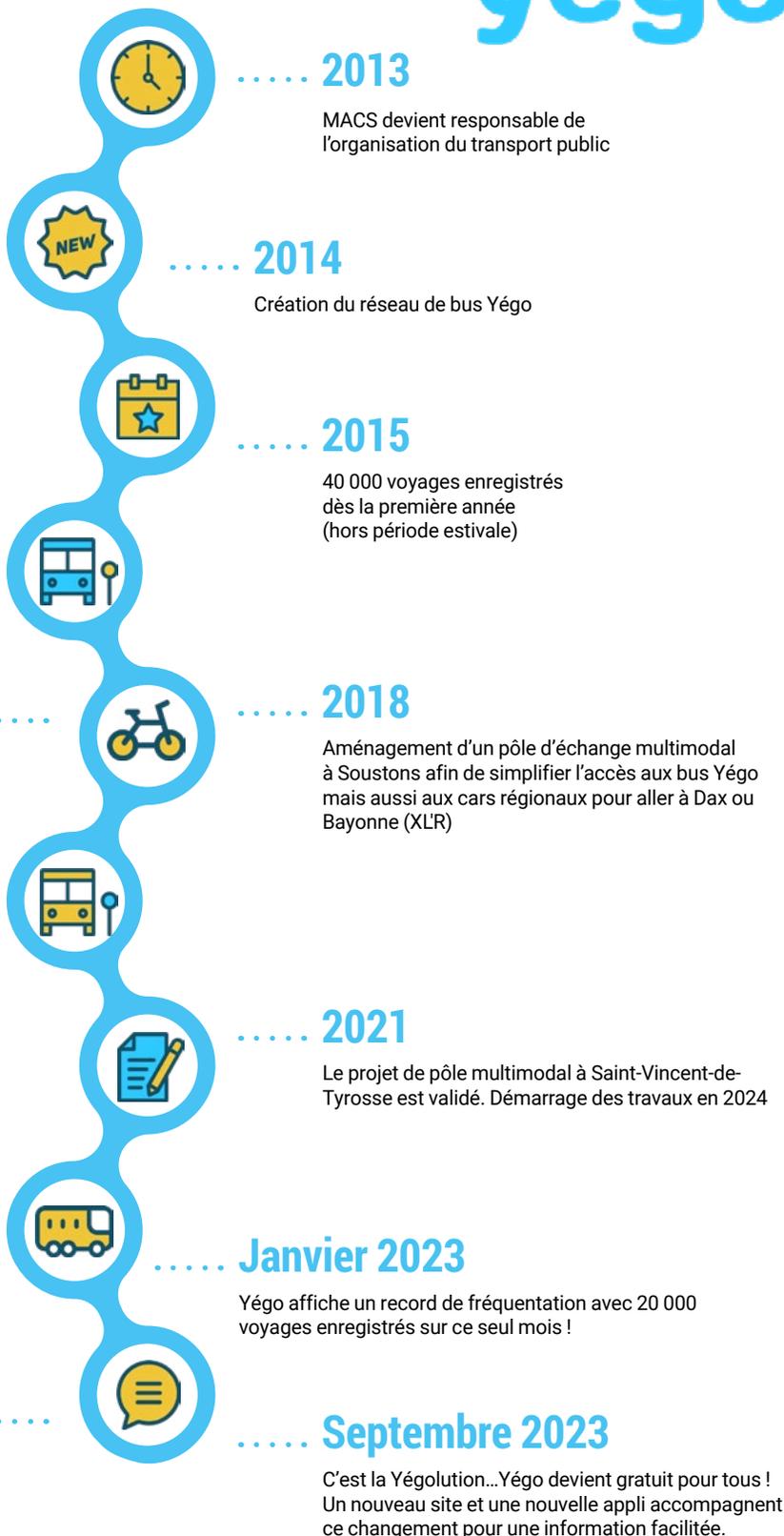
Pierre Froustey, président de la communauté de communes, rappelle l'engagement pris dès ce mois de septembre.

« Nous le savons, la conjoncture est compliquée. La révision des bases fiscales, actée par la loi de finances, a généré pour MACS une augmentation de ses recettes en 2023. Les élus ont souhaité que cette marge de manœuvre vienne renforcer les services de MACS pour tous et soutenir des projets en faveur de la transition écologique et sociale, dont la mobilité fait partie. 800 000 euros ont ainsi été affectés, ce qui nous permet de mettre en place la gratuité des bus Yégo, de renforcer l'offre de transport scolaire et d'installer des abris voyageurs, avec le souhait que nos administrés s'emparent encore plus de ce beau réseau public. »

10 ANS D'ÉVOLUTION



De son lancement en 2014 jusqu'à la gratuité pour tous, active dès septembre, Yégo a connu un développement continu au fil de ses 10 ans d'existence. Retour sur les grandes dates d'un réseau devenu incontournable sur le territoire.



LABENNE, SOUSTONS, MOLIETS-ET-MAÂ... DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR PARTAGER L'ESPACE PUBLIC



Le nouveau visage de l'avenue Jean Lartigau à Labenne

Plusieurs secteurs ont été repensés sur le territoire. Avec l'objectif d'apaiser les circulations et de sécuriser les déplacements.

L'avenue Jean Lartigau à Labenne est un exemple concret de réaménagement en centre-ville. L'avenue, rectiligne et sur deux voies, a changé de visage avec la création de larges trottoirs végétalisés, composés de 40 arbres et 1 200 plantes et la mise en place de ralentisseurs. Ces aménagements permettent aux piétons de rejoindre facilement les commerces et équipements du centre-ville (école, gymnase, mairie...). Ils participent aussi à abaisser la vitesse en entrée de ville.

Autres exemples : à Soustons, la piste cyclable de La Pèdre, reliant la Véloodyssée aux plages, a été renouvelée avec du sable de dragage d'étangs landais valorisé et

recyclé. Des aménagements cyclables ont été créés dont la rue des Craquillots à Moliets-et-Maâ, la route du Tuquet à Saint-Geours-de-Maremne et l'avenue du Junka à Vieux-Boucau.



EN BREF

UN GUIDE POUR CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ

De nombreuses voies partagées ont été aménagées sur l'ensemble du territoire, avec des zones 20, zones 30 ou chaudiours. Les règles d'utilisation de ces aménagements sont consultables sur le site internet de MACS.

Plus d'infos :

cc-macs.org, rubrique *environnement/urbanisme/cadre de vie*



ZOOM SUR

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO

Pour développer l'usage du vélo au quotidien, MACS propose une aide sous forme de chèque à utiliser chez un revendeur partenaire du territoire : 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou 100 € pour l'achat d'un vélo classique ou d'un kit d'électrification. Un seul chèque par foyer fiscal sera accordé, cumulable avec tout autre dispositif national. Le dispositif est en vigueur jusqu'à fin décembre 2023.

Toutes les modalités expliquées sur www.cc-macs.org



L'INFO EN PLUS

BEAU SUCCÈS DE MACS ROUES LIBRES !



L'événement festif, familial et engagé pour célébrer le vélo sous toutes ses formes a connu un joli succès le 24 juin dernier à Tosse. Merci à tous les participants et intervenants ! Une vidéo de l'événement permet de revoir les temps forts de la journée.



➕ Voir la vidéo sur www.youtube.com/@ccmacslandes

LA DANSE À L'HONNEUR

En novembre, plusieurs événements sont programmés autour de la danse.

Androphyne est à l'honneur avec sa dernière création *No Futur, No Passé Simple* proposée le 18 novembre à 20 h 30 à l'Espace Culturel Roger Hanin. Fidèle à sa signature artistique, cette compagnie familiale et locale (elle est installée à Angresse) interroge les héritages et les relations filiales au travers de la danse contemporaine.



No Futur, No Passé Simple par la Cie Androphyne
le 18 novembre à Soustons.

Une performance intergénérationnelle bruyante et caustique

Il y a 10 ans, *Faites demi-tour dès que possible* mettait en scène l'épopée personnelle du chorégraphe Pierre-Johann Suc. Une exploration de son histoire familiale et de la place de cette histoire dans sa vie de parent. *No Futur, No Passé Simple* fait un nouvel état des lieux, avec les enfants devenus adolescents, avides de réponses. La famille entame un nouveau dialogue, au moment où l'ingénuité de l'enfance vacille et le lâcher-prise des âges mûrs se précise. L'histoire intime devient universelle. Vidéo, danse et théâtre mènent parents, enfants et grands-parents vers une performance délicieusement indiscreète.

D'autres rendez-vous autour de la danse sont programmés, prenant des formes aussi variées que des rencontres en médiathèque, au cinéma, des ateliers de pratique tout public et la présentation de projets de jeunes compagnies de la Région Nouvelle Aquitaine.

➕ Retrouvez le programme sur cc-macs.org

Pôle arts plastiques : les travaux avancent, le recrutement de l'équipe aussi

En visite sur le site en juin dernier, les élus ont pu découvrir l'avancée du chantier du futur pôle arts plastiques de MACS, à Labenne, qui ouvrira ses portes au mois de juin 2024.

Les délais sont tenus : le pôle arts plastiques de Labenne est sorti de terre. Le site accueillera deux grandes salles d'exposition, un atelier de création et un espace de pratique artistique. En coulisses aussi, le travail suit son cours : un directeur a été nommé et le recrutement des collaborateurs est lancé. Le but est de faire démarrer cette nouvelle équipe au plus tôt, afin de travailler sur le projet d'établissement, développer le réseau et les partenariats, tout en nouant les liens avec les autres pôles culturels du territoire.



Les travaux du pôle arts plastiques suivent leur cours pour une ouverture prévue en juin 2024.

VIE DES 23 COMMUNES

AZUR



Octobre Rose/Movember

Dimanche 29 octobre, mobilisez-vous au profit de la Ligue contre le cancer, en participant aux épreuves de course ou de marche. Deux parcours de 5 et 8 km (tarif : 1 € par km effectué).

⊕ Inscriptions auprès de la Médiathèque d'Azur au 05 58 73 71 25 ou sur place (un bracelet, à porter le jour J, vous sera remis).

BÉNESSE-MAREMNE

Rendez-vous culturels

Deux temps forts à ne pas manquer cet automne ! Mercredi 11 octobre à 14 h, les 6-11 ans profiteront du spectacle musical « *Itinéraires* » sur le thème de la mythologie grecque. Samedi 18 et dimanche 19 novembre, BNS'arts vous accueillera dans la salle municipale pour sa 8^e édition : ateliers d'initiation, émotions, couleurs et volume avec une surprise en clôture. Entrée libre. **Itinéraires** : gratuit et sur réservation auprès de culture@benesse-maremne.fr

⊕ BNS'arts : renseignements et inscriptions avant le 23 octobre à : elisabeth.alletru@orange.fr

CAPBRETON

Une journée pour fêter le Gouf et l'océan

La 5^e édition de la Journée du Gouf aura lieu, dimanche 8 octobre, au Casino municipal. Rencontres, conférences, films et animations liés à l'océan sont au programme pour découvrir les nombreuses facettes du Gouf, ce canyon sous-marin unique au monde. L'occasion également de célébrer le 5^e anniversaire du jumelage de la cité marine avec la ville de Nazaré, au Portugal.

⊕ Retrouvez toutes les informations sur www.capbreton.fr



Jean-François Balerdi sur scène à Labenne

LABENNE

La Plume de ma vie

Retrouvez Jean-François Balerdi dans le cadre de la saison culturelle des Automnales, dimanche 22 octobre à 17 h, à la salle des fêtes de Labenne.

⊕ Réservation et achat des places auprès de la mairie (ou sur place le jour du spectacle).



Le parc du château Magenta fait partie des espaces publics revégétalisés de Moliets-et-Maâ.

MOLIETS ET MAÂ

Agir pour la transition écologique

La commune a initié la revégétalisation de nombreux espaces publics pour créer des îlots de fraîcheur et d'ombrage. Parmi les plantations, des allées d'arbres fruitiers, des platanes et autres espèces adaptées à la région et au changement climatique.

Le Gouf s'ouvre à quelques centaines de mètres seulement du bord, entre l'Estacade de Capbreton et la plage Nord d'Hossegor.

SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE

Geours de Noël

La commune et l'Association des Parents d'Élèves (APE) organisent une journée d'animation le dimanche 10 décembre. Au programme : marché de Noël, jeux en famille, animations musicales, etc.



Dimanche 10 décembre, Geours de Noël !

SAINT-JEAN-DE-MARSACQ

La Semaine Bleue

Pour la 2^e année consécutive, la commune participera à la Semaine Bleue du lundi 2 au dimanche 8 octobre. Plusieurs animations et sorties seront proposées à nos aînés afin de valoriser leur place dans la société et développer les liens intergénérationnels au sein du village.



Des animations par les jeunes pour les jeunes au skatepark de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Fête de la Jeunesse

Samedi 21 octobre, rendez-vous à 13 h 30 au skatepark (voie Romaine, à proximité du lycée) pour profiter des animations programmées par les jeunes pour les jeunes (à partir de 11 ans) : kart drift, échasses urbaines, goodies for tricks, BMX Freestyle Flat, initiations à la danse africaine et percussions, etc. Et dès 19 h, soirée pour les + de 16 ans avec tremplin musical à Pôle Sud, suivi de la soirée DJ Night Waves Production au skatepark.

SAUBION

Les rendez-vous de la rentrée

Ne manquez pas le premier forum des associations qui se tiendra en septembre ainsi que la randonnée pédestre en soutien à la cause Octobre Rose. Le forum des associations est prévu samedi 9 septembre, de 9 h à 12 h, au niveau de la zone sportive derrière l'école (ou dans la salle des fêtes selon les conditions météo). La randonnée pédestre Octobre Rose aura lieu dimanche 22 octobre.

➕ Renseignements en mairie au
05 58 77 02 75

SAUBRIGUES

La Cours'tache revient à Saubrigues

La deuxième édition de la « Cours'tache », course solidaire pour sensibiliser sur la prévention des cancers masculins, aura lieu le dimanche 12 novembre.



SAUBUSSE

Concert-voix

Robert Expert, contre-ténor, et Guillem Aubry, pianiste à l'Opéra de Paris, se produiront samedi 7 octobre à 20 h 30 à l'église. Le concert sera suivi d'une rencontre conviviale avec les artistes. Tarif : 20 € (réduit à 18 € pour toute réservation avant le 1^{er} octobre au 06 82 22 41 76) ; gratuit pour les -10 ans.



Robert Expert en concert

SEIGNOSSE

Marché de Noël

Venez passer un moment chaleureux sur le marché de Noël : village des artisans, passages du Père Noël, nombreuses animations et halle gourmande seront installés pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Du 1^{er} au 3 décembre, de 10 h à minuit, halle couverte du bourg.

SOORTS-HOSSEGOR

Une exposition historique

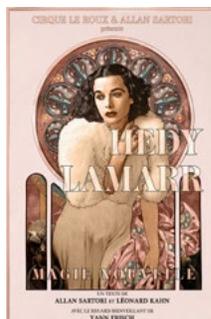
Hossegor fête ses 100 ans en 2023 et termine son année de célébration avec une exposition exceptionnelle qui retrace son histoire. Organisée en collaboration avec le musée Basque de Bayonne, elle est à découvrir du 21 octobre 2023 au 7 janvier 2024 au Sporting-Casino.



SOUSTONS

La nouvelle saison culturelle

Elle démarrera vendredi 13 octobre avec "Hedy Lamarr", un spectacle de magie nouvelle. Se succéderont ensuite, jusqu'en mai 2024, plusieurs rendez-vous : une quinzaine de spectacles, des résidences d'artistes en création avec des présentations publiques, des ateliers ouverts aux plus jeunes, des rencontres et 2 festivals, Arte Flamenco en janvier 2024 et South Town Jazz Festival au début du printemps.



Hedy Lamarr, première date de la nouvelle saison culturelle

➕ Plus d'Infos : Facebook
@Ville de Soustons
Instagram @Ville de Soustons Culture
Billetterie : culture-soustons.festik.net



Un moment convivial au marché de Noël de Seignosse.

TOSSE

L'agenda des prochaines animations

Samedi 14 octobre : soirée théâtre à 20 h 30 ;

Dimanche 15 octobre : vide-grenier de l'association des parents d'élèves « Les Moskitosse », de 8 h à 18 h, dans la salle polyvalente ;

Samedi 8 décembre : Téléthon. Animations diverses proposées dans la salle des fêtes de Saubion ;

Samedi 9 décembre : Fête de Noël de l'école organisée par le centre de loisirs, avec le soutien de l'APE « Les Moskitosse ».

VIEUX-BOUCAU

Commune sportive !

Après avoir accueilli des tournois de beach rugby et de basket 3x3 cet été, la commune servira de cadre au triathlon international « Challenge Vieux-Boucau » les samedi 21 et dimanche 22 octobre. L'épreuve sera qualificative pour The Championship, un triathlon professionnel qui se déroulera en mai 2024 à Samorin, en Slovaquie.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DES POINTS DE COLLECTE POUR LES DÉCHETS DE LA CHASSE

Des plateformes spécifiques pour les déchets issus de la découpe du gibier ont été installées dans six communes à proximité de déchetteries, à Bénésse-Maremne, Josse, Saint-Martin-de-Hinx, Soustons, Magescq et Messanges. MACS organise le dépôt, la collecte et le traitement de ces déchets, pour des raisons sanitaires, mais également pour respecter l'environnement et limiter la gêne des autres usagers de la nature.

GROUPE UNIS, À MACS, POUR RELEVER NOS DÉFIS

La majorité du conseil communautaire a décidé de se saisir pleinement du nouveau cadre législatif imposé dans la loi Climat et Résilience, du 22 août 2021 et qui vise, à l'horizon 2050, arriver à Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Le dispositif ZAN pose comme principe que les territoires devront, dans un premier temps, réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030, par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020, pour arriver à 0 % en 2050.

Les enjeux sont particulièrement conséquents. Entre 2011 et 2021, ce sont 840 hectares qui ont été « artificialisés » au sens de la loi. Le chantier de la mise à 2x3 voies de l'A63 ayant consommé, à lui seul, 125 hectares.

Notre rapport à l'urbanisation et donc à l'aménagement du territoire va être profondément modifié, que ce soit pour la réalisation d'équipements publics, de logements que de sites à vocation économique.

Pour accompagner ce changement radical, les élus locaux, mais également les citoyens, seront étroitement associés. Un collectif de spécialistes participera à des temps d'échanges pour répondre aux questions, mais aussi et surtout pour proposer un projet d'aménagement du territoire équilibré et partagé avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Un consensus doit se dégager autour de la préservation des espaces agricoles et forestiers, du renouvellement des centres-bourgs, de nouveaux principes d'aménagements des zones d'activités économiques et autour de la question du logement.

Permettre d'accéder à un logement de qualité correspondant à ses revenus et à son projet de vie demeure notre priorité. Le nouveau Plan Local de l'Habitat, en cours d'élaboration, va nous conduire à mieux identifier les besoins et à mettre en œuvre les réponses nécessaires.

L'approche ne doit pas être purement quantitative. Il s'agit aussi de penser un logement de qualité tant dans ses fonctionnalités que dans son intégration paysagère. Cela s'inscrit dans la dynamique de revitalisation des centres-bourgs et de la préservation des liens de solidarité et du bien vivre ensemble.

GROUPE COULEURS MACS

Comme d'habitude, le président de MACS se gargarise de l'union et de l'entente dans l'intercommunalité. Quel bonheur d'avoir la majorité parmi ses amis.

Dans la réalité, tous les coups sont permis. La gestion clientéliste et partisane est bien ancrée.

Ainsi, MACS a été condamné par le Tribunal de Pau pour avoir délégué à la Ville de Tyrosse le droit de préempter un terrain sans en avoir le droit : un acte jugé illégal.

Au-delà de cet acte, le contexte témoigne du fonctionnement de MACS : copinage, clientélisme, petits arrangements pour avantager les copains, au mépris de tout respect et transparence.

Car l'affaire se déroule en 2020. Le 5 mars 2020, sous l'ancienne municipalité de Tyrosse, MACS officialise ne pas exercer de droit de préemption sur l'ancien terrain Adidas. Mais durant la campagne des municipales, MACS indique pouvoir l'exercer afin de répondre à la promesse de campagne du candidat socialiste.

Tant qu'on a la carte rose, à MACS, tout est permis, même les sorties de route.

**Lionel Camblanne, Henri Arbeille,
Olivier Peanne et Gilles Dor**

Magazine de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud • Directeur de la publication Pierre Froustey • Contact Service Communication Marion Parailous, responsable de la communication marion.parailous@cc-macs.org - Tél. 05 58 77 23 23 • Rédaction Page Publique • Mise en page Page Publique • Maquette Collectif Biensûr • Impression DH COM • Distribution : Distri express • Crédits photos MACS, Clin d'oeil, Frédéric de Bailliencourt, Rawmer, Shutterstock, Ville de Capbreton, Ville de Labenne, Ville de Seignosse, blk.mark • Dépôt légal à parution - ISSN 2551-251X - Tirage 61 000 exemplaires.

MACS - Allée des Camélias - BP 44 - 40231 Saint-Vincent-de-Tyrosse Cedex
Tél. : 05 58 77 23 23 - Fax : 05 58 77 42 40 - Mél : contact@cc-macs.org - Site : www.cc-macs.org
Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30



MACS a choisi une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier 100 % recyclé, certifié écolabel européen par une imprimerie "Imprim'vert" certifiée PEFC.



« POUR LES MENUS DE LA CANTINE, NOUS PRIVILÉGIONS LE FAIT MAISON »



La diététicienne Claire Vallet élabore, en équipe avec les cuisiniers, les menus qui sont servis aux 5 800 écoliers qui déjeunent à la cantine. Elle raconte les coulisses.

Comment sont préparés les menus ?

Nous y travaillons, en équipe, trois mois à l'avance. Nous veillons à respecter l'équilibre alimentaire, la saisonnalité des produits et servons un menu végétarien par semaine à tous les enfants.

Où trouvez-vous les recettes ?

Nous disposons d'une base de 4 000 recettes et en créons régulièrement de nouvelles avec une majorité de produits frais, bruts, bios et locaux (45 fournisseurs en circuits courts). Nous venons aussi à la rencontre des enfants qui déjeunent à la cantine pour

recueillir leurs avis.

Donc, ce sont des repas faits maison ?

Oui, nous privilégions le fait maison, soit 70 % de notre production ! Les repas sont préparés traditionnellement par 48 personnes qui travaillent au pôle culinaire à Seignosse. Ensuite, le service des repas à la cantine est assuré par le personnel des communes.

Plus d'infos :
Retrouvez les menus sur [cc-macs.org](https://www.cc-macs.org), rubrique **au quotidien, pôle culinaire**

LE MENU PRÉFÉRÉ DES ENFANTS



Carottes des Landes râpées à la vinaigrette



Coquillettes bios au beurre



Sauce bolognaise au bœuf de Chalosse Label Rouge et IGP Sud-Ouest



Yaourt artisanal à la vanille de Bardos



À VOS AGENDAS

La tournée des spectacles en famille **Dimanche et Cie !** entame sa nouvelle saison à partir du 1^{er} octobre. Les spectacles sont précédés ou suivis d'un atelier enfant/parent (sur inscription). **Plus d'infos : [cc-macs.org](https://www.cc-macs.org)**



"Donne-moi la main", spectacle participatif audioguidé, à partir de 8 ans, dimanche 1^{er} octobre à Saubusse

Pour les + de 11 ans, **Les rencontres électriques** reviennent, à Pôle Sud, pendant les vacances d'automne. 3 jours de stage dédiés à la musique, au chant, à la danse et à la vidéo. Les ateliers sont encadrés par des professionnels et le stage se conclut par une représentation des ados.



ZOOM SUR

JE VAIS AVOIR UNE TABLETTE À L'ÉCOLE !

Dès le CE2, l'ensemble des écoliers du territoire reçoit une tablette numérique*. Les enfants sont autorisés à ramener et utiliser chez eux la tablette protégée par une housse rigide. Les applications qui y figurent sont choisies par l'Éducation nationale pour leur caractère pédagogique.

En cas d'incident avec une tablette, les parents peuvent le déclarer sur le site de MACS : <https://www.cc-macs.org/au-quotidien/enfance/4-11-ans/>

*En 2021, l'enquête menée auprès des familles et des enseignants avait révélé que 2 parents sur 3 étaient favorables à la mise à disposition des outils numériques (tablettes et tableaux numériques interactifs dans les classes).

DÉCOUVREZ LA YÉGOLUTION !

LIBERTÉ, MOBILITÉ, GRATUITÉ



Yégo **gratuit** pour tous
dès le 4 Septembre 2023



LA MOBILITÉ
DE MACS

yégo